Annexe à l'arrêté préfectoral N° 2010206-0002 du 25 juillet 2014
portant définition des zones à enjeux sanitaires et environnementaux dans le cadre de l'arrêté ministériel définissant les conditions de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif traitant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE VAUCLUSE

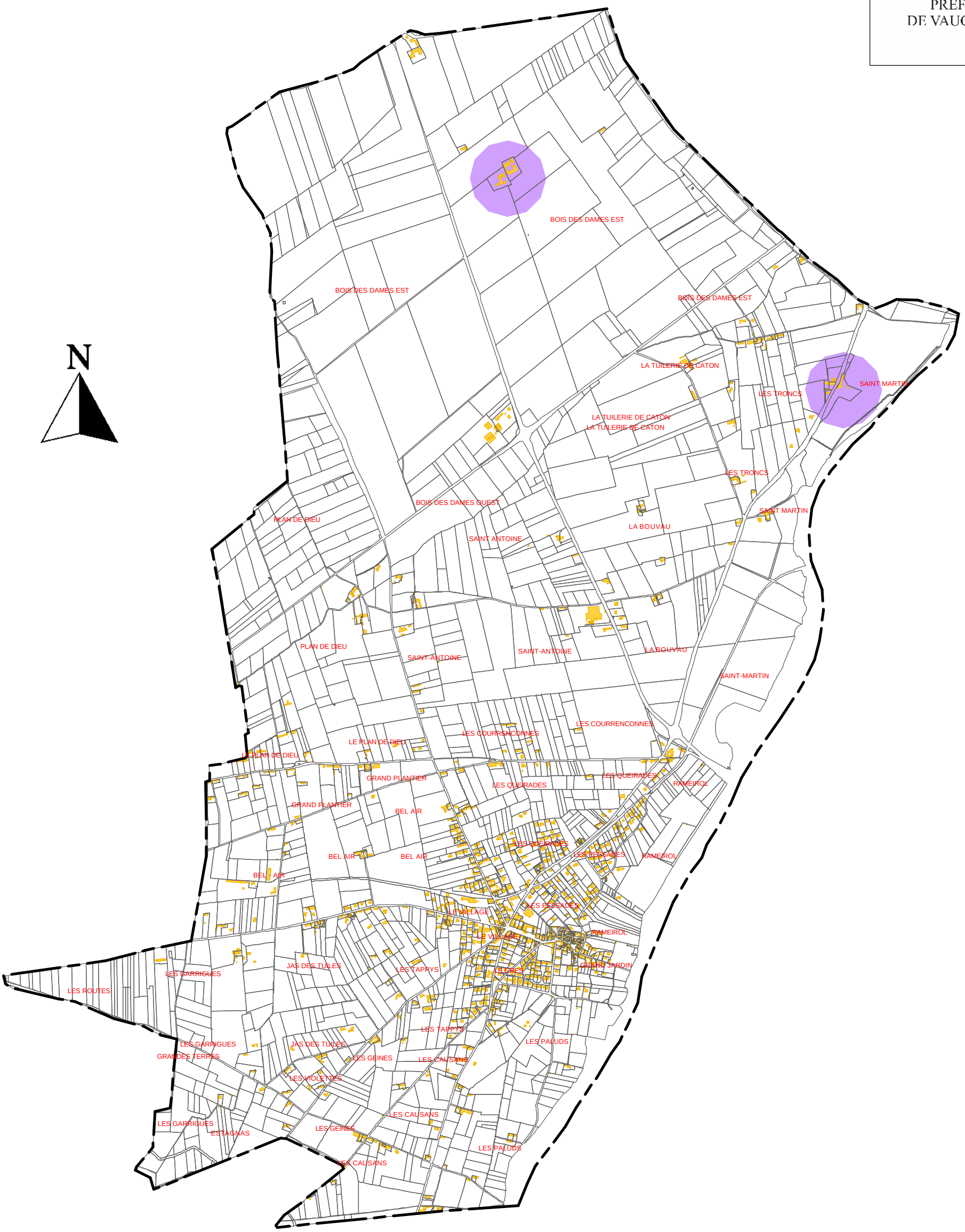

Zones à enjeux

Zone à enjeu environnemental

Zone à enjeu sanitaire

COMMUNE DE VIOLES

ECHELLE : 1 / 20 000